

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
BOUCLE NORD DE SEINE**

CONSEIL DE TERRITOIRE

SEANCE PUBLIQUE DU 21 mars 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille seize, le lundi 21 mars à 18h00, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville de Gennevilliers, les membres du Conseil de Territorial de l'Etablissement Public Territorial « BOUCLE NORD DE SEINE », suite à la convocation du 11 mars 2016 conformément l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales.

Présents :

Sémia ANZAGH, Fatiha BACHA, Fabien BENEDIC, Mickaël CAMILLERI, Chantal COLIN, Franck DEBEAUD, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Marie-France LE NAGARD, Philippe METEZEAU, Georges MOTHRON (jusqu'à 18 h 45), Xavier PERICAT, Gilles SAVRY, Anne-Sophie VUILLEMIN, Manuel AESCHLIMANN, Marie-Do AESCHLIMANN, Julie CAZABAN, Basile FANIER, Josiane FISCHER, Éric JUSTICE, André MANCIPOZ, Claire MAYOLI-FLORENTIN, Lara PARRENIN, Benoît BOULDOIRES, Anne-Christine JAUFFERT, Sylvie MARIAUD, Yves REVILLON, Henri VINCENT, Manuel ALLAMELLOU (jusqu'à 18h45), Stéphane COCHEPAIN, Agnès DELACROIX, Jean-Pierre GARNIER, Nadoi HADRI, Evelyne LAUER, Rémi MUZEAU, Patrice PINARD, Alexis BACHELAY, Jean-Paul BOLUFER, Yahia BOUCHOUICHA, Anne BOURDU, Rachid CHAKER, Caroline COBLENTZ, Amélie DELATTRE, Nadia FRONTIGNY, Nicole GOUETA, Leila LEGHMARA, Michel MOME, Sébastien PERROTEL, Yves PIQUE, Marie-Lise VALLEE (jusqu'à 19h), Chaouki ABSSI, Grégory BOULORD, Marc HOURSON, Patrice LECLERC, Laurence LENOIR, Nadia MOUADDINE, Anne-Laure PEREZ, Délia TOUMI, Alain-Bernard BOULANGER, Christine LORIAUX, Mohamed MAAZOUZI, Pascal PELAIN.

Pouvoirs donnés :

Madame Fatima AMARIR représentée par Monsieur Gilles SAVRY, Madame Céline CHARAIX représentée par Madame Fatiha BACHA, Monsieur Benoît CLAVEL représenté par Monsieur Philippe METEZEAU, Monsieur Khaled EL HADDAD représenté par Madame Marie France LE NARGARD, Madame Aurélie MERGY représentée par Madame Anne-Sophie VUILLEMIN, Madame Naïma RAIB représentée par Madame Sémia ANZAGH, Madame Rita CHRIQUI –MENGEOT représentée par Madame Julie CAZABAN, Monsieur Antoine de PINS représenté par Madame Josiane FISCHER, Monsieur Romain JEHANIN représenté par Monsieur Philippe DOUCET, Monsieur Guillaume MARE représenté par Monsieur Basile FANIER, Madame Delphine MERIC représentée par Madame Laurence LENOIR, Madame Sylvie MEYNARD représentée par Madame Lara PARRENIN, Madame Samia IDRI BAYOL représentée par Madame Chantal COLIN, Madame Alice LE MOAL représentée par Monsieur Stéphane COCHEPAIN, Monsieur Luc MERCIER représenté par Monsieur Patrice PINARD, Monsieur Samuel METIAS représenté par Madame Nicole GOUETA, Madame Fatoumata SOW représentée

par Monsieur Alexis BACHELAY, Monsieur Georges MOTHRON représenté par Monsieur Xavier PERICAT à compter de 18 h 45, Monsieur Manuel ALLAMELLOU représenté par Monsieur Fabien BENEDIC à compter de 18 h 45, Monsieur Sébastien PERROTEL représenté par Madame Marie Lise VALLEE à compter de 19 h.

Absent :

Monsieur Thomas LAM

-oOo-

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Nicole GOUETA, Présidente.

Madame Christine LORIAUX est désignée comme Secrétaire (art. L.2121-15 du CGCT).

-oOo-

L'ordre du jour est abordé.

-oOo-

Entendu l'exposé de Madame Nicole GOUETA ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S03/001 - Désignation des représentants de l'établissement au comité syndical du Syndicat mixte pour l'assainissement du Val-Notre-Dame (SMAVND). Désignation des délégués suppléants.

Article 1 : Décide de procéder à la désignation des représentants ;

Il est procédé au vote à main levée,

Article 2 : Sont désignés en tant que représentants suppléants au sein du comité syndical du Syndicat mixte pour l'assainissement du Val-Notre-Dame (SMAVND) :

- 1^{er} poste de délégué suppléant : Madame Rizlaine OUJJAT (Argenteuil)
- 2^{ème} poste de délégué suppléant : Monsieur Sylvain BERNAGOU (Argenteuil)

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 67

Contre : 0

Ne prennent pas part au vote : 11 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN représenté, Delphine MERIC représentée, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW représentée et Laurence LENOIR*)

PREND ACTE des résultats de l'élection des délégués suppléants au Comité syndical du SMAVND.

Abstentions : 0

-oOo-

Entendu l'exposé de Madame Nicole GOUETA ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S03/002 - **Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).**

Article 1 : **DÉCIDE** la création de la commission intercommunale des impôts directs.

Article 2 : **PROPOSE** la liste suivante de 20 commissaires titulaires et de 20 commissaires suppléants :

PROPOSITIONS DE MEMBRES TITULAIRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

- Monsieur Xavier PERICAT (Argenteuil)
- Monsieur Claude AMIGA (Argenteuil)
- Monsieur Christian GINISTY (Asnières-sur-Seine)
- Monsieur Olivier GUERIN (Asnières-sur-Seine)
- Monsieur Christophe BRIERE (Asnières-sur-Seine)
- Monsieur Hubert LUNEAU (Bois-Colombes)
- Madame Catherine AGOSTINI (Bois-Colombes)
- Monsieur Franck AUVILLE (Bois-Colombes)
- Monsieur Pierre SANDRE (Clichy-la-Garenne)
- Monsieur Jean Claude AZIEAU (Clichy-la-Garenne)
- Monsieur Roger JASSE (Clichy-la-Garenne)
- Monsieur Arnold BAUER (Colombes)
- Monsieur Gérard MOLON (Colombes)
- Madame Véronique MONGE (Colombes)
- Monsieur Olivier MERIOT (Gennevilliers)
- Madame Josette BIASINI (Gennevilliers)
- Madame Martine MONSEL (Gennevilliers)
- Monsieur Alain BORTOLAMEOLLI (Villeneuve-la-Garenne)
- Monsieur Mohamed MAAZOUZI (Villeneuve-la-Garenne)
- Madame Carine BANSEDE (Villeneuve-la-Garenne)

PROPOSITIONS DE MEMBRES SUPPLEANTS DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

- - Monsieur François POLETTI (Argenteuil)
- - Monsieur Mathieu HEURTEAUX (Argenteuil)
- - Madame Julie CAZABAN (Asnières-sur-Seine)
- - Monsieur Laurent MARTIN SAINT LEON (Asnières-sur-Seine)
- - Monsieur Mohamed BALDI (Asnières-sur-Seine)
- - Monsieur Philippe DU TERRAIL (Bois-Colombes)
- - Madame Christiane DRECQ (Bois-Colombes)
- - Monsieur Michel MONTFERME (Bois-Colombes)
- - Monsieur Roger VOYE (Clichy-la-Garenne)
- - Monsieur Maurice CHEZEAUD (Clichy-la-Garenne)
- - Madame Francine DELAMOTTE (Clichy-la-Garenne)
- - Monsieur Philippe BODOLEC (Colombes)
- - Monsieur Jean-Claude BUE (Colombes)
- - Monsieur Patrick CHAIMOVITCH (Colombes)
- - Madame Joëlle MUTIS (Gennevilliers)
- - Madame Danièle GRIMONT (Gennevilliers)
- - Monsieur Marcel CERF (Gennevilliers)
- - Madame Yaël LEVY (Villeneuve-la-Garenne)
- - Madame Christine LORIAUX (Villeneuve-la-Garenne)
- - Madame Delphine DEVILLER/MECHIN (Villeneuve-la-Garenne)

Article 3 : **DEMANDE** à Madame la Présidente de notifier à la direction départementale ou régionale des finances publiques, par l'intermédiaire des services préfectoraux, la liste des membres potentiels.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 67

Contre : 0

Abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 11 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN représenté, Delphine MERIC représentée, Manuel ALLAMELLOU, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW représentée et Laurence LENOIR*)

Entendu l'exposé de Monsieur Rémi MUZEAU

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S03/003

- Débat sur le rapport portant sur les orientations budgétaires de l'établissement public territorial – Année 2016.

Article unique :

PREND ACTE de la tenue du débat sur le rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2016 de l'EPT Boucle Nord de Seine présenté par Madame la Présidente.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 68

Contre : 0

Abstentions : 11 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN représenté, Delphine MERIC représentée, Manuel ALLAMELLOU représenté, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW représentée et Laurence LENOIR*)

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Patrice LECLERC ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S03/004

- Décision de poursuite et achèvement de la procédure de modification n°5 du PLU de la Ville d'Argenteuil.

Article unique :

DÉCIDE, au regard de l'autorisation donnée par la Commune sur ce point par délibération du 17 décembre 2015, de poursuivre etachever la procédure de modification n° 5 du PLU d'Argenteuil.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 68

Contre : 0

Abstentions : 11 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN représenté, Delphine MERIC représentée, Manuel ALLAMELLOU représenté, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW représentée et Laurence LENOIR*)

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Patrice LECLERC ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

- 2016/S03/005 - Décision de poursuite et achèvement de la procédure de modification n°4 du PLU de la Ville d'Asnières sur-Seine.

Article unique : DÉCIDE, au regard de l'autorisation donnée par la Commune sur ce point par délibération du 11 février 2016, de poursuivre etachever la procédure de modification n°4 du PLU d'Asnières-sur-Seine.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 68

Contre : 0

Abstentions : 11 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN représenté, Delphine MERIC représentée, Manuel ALLAMELLOU représenté, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW représentée et Laurence LENOIR*)

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Patrice LECLERC ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

- 2016/S03/006 - Décision de poursuite et achèvement de la procédure de modification n°3 du PLU de la Ville de Colombes.

Article unique : DÉCIDE, au regard de l'autorisation donnée par la Commune sur ce point par délibération du 17 décembre 2015, de poursuivre etachever la procédure de modification n°3 de Colombes.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 68

Contre : 0

Abstentions : 11 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN représenté, Delphine MERIC représentée, Manuel ALLAMELLOU représenté, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW représentée et Laurence LENOIR*)

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Patrice LECLERC ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

2016/S03/007

- **Modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Clichy-la-Garenne : définition des modalités de mise à disposition du dossier**

Article 1 :

DECIDE de définir les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Clichy-la-Garenne de la façon suivante :

- la durée de la mise à disposition du dossier de modification sera d'un mois, du 11 avril 2016 au 12 mai 2016 inclus ;
- un avis précisant l'objet de la modification simplifiée, le lieu, les jours et heures où le public pourra consulter le dossier et formuler ses observations, sera affiché au siège de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine ainsi que sur les panneaux administratifs de la commune de Clichy-la-Garenne, et inséré sur le site Internet de la ville, au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition et durant toute sa durée ;
- Il sera en outre publié dans un journal diffusé dans le département et dans le journal municipal de Clichy-la-Garenne ;
- Le dossier de modification et les avis des personnes publiques associées qui auront été adressés à l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine seront mis à disposition du public à l'Hôtel de Ville de Clichy, 80 boulevard Jean Jaurès, du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00. Il sera accompagné d'un registre à feuillets non mobiles, préalablement coté, afin que chacun puisse consigner ses observations.

Article 2 :

La présente délibération sera affichée au siège de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine et en mairie de Clichy-la-Garenne.

Résultat des votes : adoptée à la majorité

Pour : 68

Contre : 11 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN représenté, Delphine MERIC représentée, Manuel ALLAMELLOU représenté, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW représentée et Laurence LENOIR*)

Abstentions : 0

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Patrice LECLERC ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

- 2016/S03/008 - Poursuite de la procédure de révision du Règlement Local de Publicité de la Ville de Clichy-la-Garenne

Article unique :

DECIDE, au regard de l'autorisation donnée par la Commune sur ce point par délibération du 18 février 2016 (annexée à la présente délibération) de poursuivre etachever la procédure de révision du règlement local de publicité dont les modalités de mise à disposition du dossier ont été définies par délibération du conseil municipal de Clichy-la-Garenne du 19 novembre 2015 (annexée à la présente délibération) et dont le dossier a été transmis aux personnes publiques associées le 16 décembre 2015.

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 68

Contre : 0

Abstentions : 11 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN représenté, Delphine MERIC représentée, Manuel ALLAMELLOU représenté, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW représentée et Laurence LENOIR*)

-oOo-

Entendu l'exposé de Monsieur Manuel AESCHLIMANN ;

LE CONSEIL de TERRITOIRE

DÉLIBÈRE

- 2016/S03/009 - Contribution au syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères AZUR pour l'exercice 2016

Article 1 : APPROUVE l'attribution et le versement d'une contribution au syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères AZUR pour un montant maximum de 3 037 002,68 Euros pour l'exercice 2016.

Article 2 : Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif de l'Etablissement public territorial au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante ».

Résultat des votes : adoptée à l'unanimité

Pour : 68

Contre : 0

Abstentions : 11 (*Fabien BENEDIC, Chantal COLIN, Philippe DOUCET, Renée KARCHER, Romain JEHANIN représenté, Delphine MERIC représentée, Manuel ALLAMELLOU représenté, Samia IDRI-BAYOL représentée, Alexis BACHELAY, Fatoumata SOW représentée et Laurence LENOIR*)

-oOo-

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente remercie les participants et lève la séance à 20h00.

La Présidente



Nicole GOUETA

